



RENOUVELLEMENT SAISON 2020

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT ET AVANT LE 15 AOÛT 2019

Réservez dès maintenant et évitez les files d'attente, nous sommes prêts à vous recevoir!

Acompte minimum : 400\$.

Vous DEVEZ avoir réservé votre terrain et renouvelé votre contrat avant le 15 août 2019. L'acompte minimal exigé est de 400\$. L'augmentation des prix sera le 16 août et passé ce délai, nous allons offrir les terrains qui n'auront pas été réservés aux clients qui les veulent. La demande est très forte en ce moment et passé le délai du 15 août, les terrains non réservés seront offerts sur une base de « premier arrivé, premier servi ». Ces ajustements sont rendus nécessaires pour arrimer nos pratiques avec celles des autres campings en général.

RAPPEL IMPORTANT : vous DEVREZ avoir terminé le paiement de votre location de terrain **AVANT le 30 avril 2020** sans quoi, l'accès au camping vous sera refusé jusqu'au paiement complet.

L'augmentation générale est de 100\$ cette année par rapport au prix avant le 15 août l'an passé et 50\$ par rapport au prix en vigueur du 16 août 2018 jusqu'au 1^{er} juillet 2019. Bien que ça peut sembler élevé pour plusieurs, notez que notre prix demeure l'un des plus bas de la région, en moyenne à 350\$ de moins, sans compter les extras. Il devient de plus en plus difficile de répondre aux nombreuses normes et exigences gouvernementales tout en vous offrant une bonne qualité de service. Nous souhaitons continuer à améliorer nos services et installations, il nous faut donc avoir les ressources nécessaires pour le faire. Mais qu'on se le dise, 100\$ sur les 122 jours de votre saison, c'est moins de 1\$ de plus par jour pour continuer de profiter d'un camping toujours meilleur! D'autres nouveautés et inclusions sont à venir, soyez assurés de notre engagement à vous offrir un camping à la hauteur!

RABAIS applicables

Applicable sur un paiement complet en 1 seul versement avant le 15 août : RABAIS de 5% (argent, Débit, virement Interac/bancaire ou 1 chèque daté et encaissé avant le 15 août) et de 3% (Visa et MasterCard).

PROLONGEMENT DE SAISON 2019 (Automne)

Nous vous offrons la possibilité de prolonger votre saison après le 16 septembre au prix de 160\$ + taxes, payable d'avance et au complet. L'électricité sera disponible jusqu'au lundi 14 octobre 2019 (Action de Grâce) à ceux qui se seront inscrits et auront payé au complet avant le 10 septembre. **RAPPEL : Aucune inscription acceptée après le 10 septembre 2019. Les mêmes règlements continuent de s'appliquer, y compris pour le bruit, même durant la prolongation. C'est une question de respect de vos amis campeurs**

Enfin, nous vous invitons à consulter notre fil Instagram Facebook/Twitter durant la période hivernale ou à nous écrire via notre courriel au info@campingbernard.com pour toutes questions ou commentaires. En nous suivant, vous serez informés de toutes les nouveautés ou informations importantes en primeur.

Merci à tous et bonne fin de saison!

